

EXIGEONS DES ACTES FORTS POUR SORTIR DE LA CRISE



« **N**ous sommes lucides, ironisait Albert Camus. Nous avons remplacé le dialogue par le communiqué. » Le gouvernement pourrait en dire autant, lui qui ne fait rien d'autre, depuis des mois, que de multiplier les annonces après avoir écouté la seule voix du patronat.

Pour ne pas renoncer aux milliards d'euros de cadeaux du « Pacte de responsabilité » offerts au Medef en tout début d'année, il n'entend plus que d'une oreille : l'autre, celle supposée écouter les attentes et les besoins des salarié-e-s, des privé-e-s d'emploi et des retraité-e-s, semble atteinte de surdité.

Il s'écoute parler et reproche à celles et ceux qui osent ouvrir d'autres voies pour avancer de ne pas vouloir socialement dialoguer, autrement dit de ne pas silencieusement le laisser gouverner.

Ce 7 juillet 2014, après avoir participé à 14 réunions préparatoires de la 3^e Conférence sociale et remis quelque 94 propositions et 5 priorités pour sortir de la crise et relancer la croissance, c'est en toute lucidité que la CGT a choisi de quitter une conférence aux antipodes des réelles préoccupations du monde du travail.

Les salarié-e-s, les privé-e-s d'emploi et les retraité-e-s... eux, vous, nous avons besoin d'une rupture claire avec la politique d'austérité mise en œuvre par le gouvernement, qui, de renoncement en renoncement, se plie aux exigences du Medef et de la finance en érigeant le « Pacte de responsabilité » comme règle d'or.

Les choix opérés depuis plusieurs mois, en plus d'être injustes, sont mauvais socialement et inefficaces économiquement. Chacun peut le vérifier : les inégalités se creusent, la pauvreté ne cesse d'augmenter, le chômage de masse s'installe... Mais la France devrait-elle se résigner à la désillusion, la démobilité et l'usure des salarié-e-s au travail et la déstructuration de la vie sociale ?

Il est scandaleux d'entendre patronat et gouvernement prétendre vouloir augmenter le pouvoir d'achat alors que les mêmes n'ont en tête que de réduire le prétendu « coût du travail », se refusant à augmenter les salaires, les minima sociaux, les pensions et le traitement des agents des services publics, tandis que les négociations annuelles obligatoires sur les salaires sont en panne dans nombre d'entreprises.

Il est temps d'inverser la logique, d'en finir avec les politiques produisant toujours plus de misère, d'injustices, de mal vivre, de mal travail : c'est en respectant les salarié-e-s et en rémunérant leur travail à sa juste valeur, par une autre répartition des richesses qu'ils produisent, qu'une issue à la crise est possible ! En intervenant ensemble, les salarié-e-s ont le pouvoir de conquérir de nouveaux droits !

**« ENSEMBLE
LES SALARIÉ-E-S
ONT LE POUVOIR
DE CONQUÉRIR
DE NOUVEAUX DROITS ! »**

Les propositions très concrètes que la CGT porte pour répondre aux attentes fortes des salarié-e-s visent à obtenir une sortie progressiste de la crise. C'est sur ce socle revendicatif que la CGT construira son intervention en tous lieux, dans les mois à venir, et notamment dans les prochaines négociations à tous les niveaux.

Ces propositions, que le gouvernement et le patronat n'ont pas voulu entendre, nous les mettons en partage, plus que jamais déterminés à être une organisation syndicale utile aux salarié-e-s, qui leur permet de s'engager, de se mobiliser et d'agir dans l'unité pour gagner des avancées sociales, des droits concrets pour leur vie de tous les jours.

Dans cette période particulièrement difficile pour des millions d'entre nous, la CGT est à votre disposition pour permettre l'expression de vos revendications et construire, dans l'unité, les luttes indispensables à toute conquête sociale.

D'ores et déjà, elle met en débat la perspective d'une mobilisation nationale à l'automne dans l'unité la plus large.

POUR **UNE SÉCURITÉ SOCIALE PROFESSIONNELLE** **GARANTISSANT À CHACUN-E UN EMPLOI DE QUALITÉ**

Les choix gouvernementaux et patronaux sont injustes socialement et totalement inefficaces économiquement. Pour sortir de la crise, il est impératif de garantir une véritable «sécurité sociale professionnelle» en concrétisant le droit à un travail pour tous et celui d'accéder à un emploi stable et de qualité. Le droit d'intervenir sur le contenu et les conditions de son travail doit aussi être reconnu à chaque salarié-e !

Pour y parvenir, la CGT propose de :

- ▶ **reconnaître la place du travail** par l'instauration d'un droit d'expression et le renforcement du rôle et des prérogatives des CHSCT ;
- ▶ **donner du contenu à la «Priorité jeunesse» du gouvernement** par la mise à plat de tous les

dispositifs existants pour les moins de 26 ans ; la mise en sécurité sociale de l'ensemble des jeunes sans emploi ni formation, avec une allocation au moins équivalente au montant du RSA ; la mise en place d'un accompagnement individualisé pour tout jeune sortant du système éducatif sans diplôme ;

- ▶ **lutter contre la précarité** par la sur-taxation des contrats courts et d'intérim et l'instauration de droits transférables afin de ne pas repartir à zéro à chaque nouvel emploi ;
- ▶ **mettre en œuvre un plan pour l'emploi des seniors** : le retour à la retraite à 60 ans est la première réponse au chômage des seniors ! Il convient ensuite de responsabiliser les entreprises en instaurant une obligation de formation après 45 ans, en rendant obligatoire la négociation sur la pénibilité et en taxant les ruptures conventionnelles et les licenciements des seniors.

POUR **UNE FORMATION INITIALE** **ASSURANT LA RÉUSSITE DE TOUS**

L'acquisition d'une culture commune permet à chacun-e d'être pleinement citoyen-ne, travailleur-euse, femme et homme émancipé-e. C'est à l'Éducation nationale de garantir à tous ce socle commun de connaissances et de compétences !

Pour y parvenir, la CGT propose de :

- ▶ **renforcer le cadre national des diplômes** pour garantir la reconnaissance des qualifications dans les conventions collectives ;
- ▶ **ouvrir un chantier sur les droits des apprentis** (rémunération, restauration, transport, qualité de la formation, disponibilité des référents CFA, tutorat pour tous les contrats en alternance, formation des maîtres d'apprentissage...) afin de leur garantir un parcours diplômant ;

- ▶ **renforcer la lutte contre le décrochage scolaire** : Aucun jeune ne doit sortir du système de formation initiale avant 18 ans sans avoir obtenu au moins le premier niveau de certification. Il est nécessaire de renforcer le nombre et la formation des différents intervenants de la communauté éducative (enseignants, directions d'établissement, CPE, médecine scolaire...) et de créer des classes de «remobilisation» permettant au jeune «décrocheur» de bâtir un projet et de retisser son lien à l'école ;
- ▶ **conforter la place de l'orientation scolaire** : les missions des CIO doivent être garanties et développées au sein de l'Éducation nationale par des professionnels ;
- ▶ **lutter contre les discriminations** en reconnaissant la qualification des jeunes lors de l'embauche ; en développant des campagnes de sensibilisation contre l'illettrisme et toutes les discriminations qu'elles soient liées à l'origine, au lieu d'habitation ou au handicap ; et en instaurant une «Action de groupe» permettant aux syndicats d'intervenir juridiquement face aux discriminations.

POUR **FAIRE DU PLAN D'INVESTISSEMENT** **LE MOTEUR D'UNE EUROPE DE PROGRÈS SOCIAL**

Les politiques d'austérité à l'œuvre dans l'ensemble des pays européens conduisent à la récession et à un désastre économique et social. Pour sortir de cette situation très grave, il faut trouver une nouvelle voie pour l'Europe, changer de cap, relancer l'économie de manière massive en Europe, en investissant et en créant un grand nombre d'emplois de qualité !

Pour y parvenir, la CGT propose de :

- ▶ **mettre en place le Plan européen pour l'investissement** proposé par 89 organisations syndicales nationales rassemblées au sein de la Confédération européenne des syndicats (équivalent à 2% du PIB,

soit 260 milliards d'euros par an), qui permettrait de créer 11 millions d'emplois ; réorienter les politiques françaises d'investissement vers des projets visant la création d'emplois de qualité et non des aides à priori ;

- ▶ **lutter contre le dumping social** en unifiant par le haut les droits des salarié-e-s quel que soit leur «statut» ; en créant un «forfait social» pour tous les contrats de travail, payé par l'employeur en France ; et en organisant le contrôle en amont, par les organisations syndicales et les institutions représentatives du personnel, des plans de recrutement et des contrats de travail ;
- ▶ **faire le point sur l'application de la «Garantie jeunesse européenne»** en France ; abonder le Fonds européen lui étant consacré et porter l'objectif qu'il atteigne 20 milliards d'euros en Europe.

POUR **UNE POLITIQUE INDUSTRIELLE CRÉATRICE D'EMPLOIS** **SUR TOUT LE TERRITOIRE**

L faut en finir avec les remèdes libéraux et le dogme « d'un coût du travail » qui conduisent le pays et son économie dans l'impasse de l'austérité, de la récession et du chômage de masse. C'est d'une politique industrielle créatrice d'emplois sur tout le territoire dont nous avons besoin !

Pour y parvenir, la CGT propose de :

- ▶ **décliner par territoire les 34 plans nationaux d'investissement et les Comités stratégiques de filières**, dans un effort financier partagé entre Etat, entreprises et régions, en prenant en compte les régions désindustrialisées et en engageant les groupes et PME/PMI bénéficiaires de ces plans à investir dans les sites de production et à entamer des négociations, entre partenaires sociaux, sur la Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) par région et dans l'objectif de la production ;

- ▶ **contractualiser et évaluer les aides aux entreprises** par la création d'un Comité national d'évaluation et de suivi des aides publiques décliné aux niveaux national, sectoriel, territorial, et en accordant aux C.E. le droit de suspendre ces aides au niveau des entreprises.
- ▶ **renforcer en quantité et qualité les moyens de La Banque Publique d'Investissement** et créer un pôle financier public ;
- ▶ **mettre en place un Livret d'épargne pour le Développement de l'Emploi et de l'Industrie ;**
- ▶ **établir un mécanisme de sélectivité des crédits bancaires** en fonction des critères sociaux et environnementaux ;
- ▶ **créer un pôle public de l'énergie** permettant de prendre en compte la réponse aux besoins, le droit à l'énergie et la préservation de l'environnement ;
- ▶ **créer un indice du coût du capital** au niveau national et le relayer au niveau européen afin d'élaborer des politiques économiques basées sur l'intérêt général.

POUR **UN GRAND SERVICE PUBLIC** **DE LA SANTÉ ET DE L'ACTION SOCIALE**

Les inégalités d'accès aux soins et à la santé sonnent l'échec des politiques de santé de ces 30 dernières années. Les personnels de santé, de la prévention et du social sont confrontés à une dégradation continue de leurs conditions de travail, et voient leur éthique professionnelle remise en cause par les coupes budgétaires. Il est urgent de sortir du dogme de la réduction drastique des dépenses et de consacrer les moyens nécessaires à la prise en charge des besoins sanitaires et sociaux nouveaux ou mal couverts afin d'accompagner et de favoriser un développement humain durable !

Pour y parvenir, la CGT propose de :

- ▶ **contractualiser la rémunération des établissements et des activités** non plus à partir d'objectifs financiers mais de santé ;
- ▶ **développer une autre organisation du système** qui conjugue excellence et proximité ;
- ▶ **mettre en place des chambres territoriales de santé** ayant pour mission d'organiser l'ensemble du dispositif sanitaire au plus près du terrain ;
- ▶ **instaurer une politique globale du travail et de la santé** par l'instauration d'un suivi personnalisé et la traçabilité des expositions ; l'arrêt des plans successifs et la mise en place d'objectifs prioritaires pluriannuels ; des droits d'expression des salariés sur leur travail et son organisation ;
- ▶ **reconquérir la Sécurité sociale ;**
- ▶ **ouvrir de véritables négociations sur la pénibilité** dans les branches professionnelles non couvertes par des dispositifs spécifiques afin de s'attaquer réellement à ce sujet.

POUR **POUR DES POLITIQUES PUBLIQUES** **AU SERVICE DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL**

De réduction d'effectifs en diminution de moyens, en passant par la suppression d'implantations, les services publics se réduisent, d'années en années, à peau de chagrin. Avec la réforme territoriale voulue par le gouvernement, la concentration de moyens pour des « projets d'excellence » sur des territoires « de tailles critiques », et des choix stratégiques qui échappent aux institutions représentatives des personnels et aux instances citoyennes élues, les notions d'intérêt général, d'égalité de traitement, d'équité territoriale et la réponse aux besoins vont encore être davantage mises à mal. Rapprocher les services publics des populations est non seulement possible mais urgent !

Pour y parvenir, la CGT propose :

- ▶ **une évaluation des réformes passées et de leurs conséquences sur la vie des citoyen-nes**, avec la création d'une instance dédiée ;
- ▶ **un grand débat public sur la détermination des missions et services publics ;**
- ▶ **l'ouverture de lieux et de droits nouveaux pour l'expression des salarié-e-s et de leurs représentant-e-s ;**
- ▶ **une autre conception de la décentralisation** au service du développement, de l'aménagement du territoire et des solidarités sociales et territoriales ;
- ▶ **une réforme pour une fiscalité plus juste et efficace** par la réhabilitation de l'impôt sur le revenu, la réduction du poids de la TVA, la transformation de la taxe d'habitation et en faisant faire de la fiscalité des entreprises un moteur de progrès.

POUR UNE AUGMENTATION IMMÉDIATE DES SALAIRES DES MINIMAS SOCIAUX ET PENSIONS

La faiblesse des salaires est au centre de la crise que traverse notre pays et tous ceux de la zone euro. Le patronat n'a cessé de diminuer « la masse salariale » et les pensions, de revendiquer – et, hélas, d'obtenir – des exonérations sociales, et de refuser de reconnaître les qualifications. Alors que la rentabilité financière des entreprises est en hausse, la perte de pouvoir d'achat handicape lourdement notre économie. Ce n'est pas la finance qu'il faut rémunérer toujours davantage, mais le travail qu'il faut payer à sa juste valeur !

Pour y parvenir, la CGT propose de :

- ▶ **augmenter immédiatement le Smic à 1700€** pour augmenter le niveau de vie, accroître la consommation et générer de nouvelles ressources pour la protection sociale ;
- ▶ **revaloriser les pensions et les minima sociaux** sur la base de l'évolution du salaire moyen ;
- ▶ **dynamiser les négociations salariales de branches pour reconnaître les qualifications**, en commençant par revaloriser immédiatement les premiers échelons des grilles ;
- ▶ **augmenter le point d'indice des fonctionnaires**, reconnaître les qualifications et débloquer le déroulement de carrière ;
- ▶ **concrétiser l'égalité salariale entre les femmes et les hommes** : à travail de valeur égale, salaire égal.

POUR RÉTABLIR LA DÉMOCRATIE SOCIALE

Confronté-e-s à une situation économique, sociale et environnementale qui se dégrade, les salarié-e-s ont des attentes fortes et bien des choses à dire sur leurs conditions de travail, le contenu de leur travail, sa reconnaissance et sa rémunération. Le « dialogue social » si souvent mis en avant n'a aucun sens si les salarié-e-s sont empêchés d'intervenir sur les affaires qui les concernent et encore moins s'il débouche sur une aggravation de leurs conditions de travail. Pour que la citoyenneté puisse s'exercer au travail et à partir du travail, il faut tourner le dos au dogme du prétendu « coût du travail » et investir dans l'expression et la reconnaissance des capacités humaines. Un choc de démocratie sociale est non seulement urgent mais nécessaire !

Pour y parvenir, la CGT propose de :

- ▶ **instaurer le principe majoritaire des accords** ;
- ▶ **ne pas laisser un-e salarié-e sans représentant-e du personnel** ;
- ▶ **faire du droit d'expression un droit effectif**, à l'initiative du salarié ;
- ▶ **de nouveaux droits d'intervention pour les salarié-e-s et leurs représentant-e-s** par la définition rigoureuse du licenciement économique dans le Code du travail et la création d'un droit de recours suspensif contre tout plan de suppression d'emplois ; l'information et la consultation des salarié-e-s sur la stratégie de leur entreprise ; le contrôle et l'évaluation des aides publiques ;
- ▶ **reconnaître l'activité syndicale interprofessionnelle par la création de droits** ;
- ▶ **pénaliser les atteintes aux libertés et les discriminations syndicales**.

**VOUS NE VOULEZ PAS EN RESTER-LÀ ! ENSEMBLE, DANS LE SYNDICAT,
NOUS SERONS PLUS FORTS.**

BULLETIN DE CONTACT ET DE SYNDICALISATION

NOM : Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Téléphone : Courriel :
Âge : Profession :
Entreprise (nom et adresse) :

